

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, session 2024, dans l'académie de STRASBOURG.

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, au titre de l'année 2024, dans l'académie de STRASBOURG :

Madame CATTANI Andréa, ingénieure de recherche, présidente, Centre national de la recherche scientifique Délégation Alsace, Strasbourg.

Madame GEIST Claude, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame BOUSSEMGHOUNE Noëlle, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur BERARD Philippe, ingénieur d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur VALLET Laurent, ingénieur d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur DIETRICH Florent, technicien de la recherche de classe exceptionnelle CNRS, suppléant, Centre national de la recherche scientifique, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Strasbourg, le 03/05/2024



Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg